DOCUMENT: 830-212/ 025

5TH ANNUAL CONFERENCE OF FEDERAL-PROVINCIAL-TERRITORIAL MINISTERS RESPONSIBLE FOR THE STATUS OF WOMEN

Native Women and Economic Development

Manitoba

Fairmont Hot Springs, B.C.
June 4-6, 1986

BACKGROUND

At the February 6, 1986 meeting of Ministers responsible for the Status of Women and their senior officials, a decision was made to include a presentation on Native women and economic development on the agenda of the Ministers' Fifth Annual Conference, to be held in June, 1986.

Manitoba, the Yukon, Ontario, and the Northwest Territories volunteered to work on the presentation, which may result in a report and recommendations being forwarded to the First Ministers' Conference in November, 1986. Manitoba also volunteered to prepare a proposal for the presentation (attached).

In mid February, the Women's Directorate circulated a proposal, which outlined possible parameters, desired outcomes, and questions for consideration in preparing the presentation. The proposal was sent to the status of women officials in the Yukon, Ontario, and Northwest Territories governments, as well to relevant departments within the Manitoba government.

For purposes of this paper, Native women include Metis, Non Status Indians and off reserve Status Indians.

INTRODUCTION

As citizens of Canada, Native women have rights under the Charter of Rights and Freedoms, the overall goal being to participate fully and equally in the Canadian economy.

Native women have always had the responsibility for contributing fully within the context of their traditional communities. Their work has been important for their own status and personal development, as well as for the economic and political development of Native societies.

An important misconception about Native women and economic development is that the traditional role of Native women was narrowly confined to home activities which were apolitical and supportive. In fact, some Native women in traditional societies held positions which were important in decision making and necessary to the survival of their people.

On the international scene, Canada has already been under scrutiny by the United Nations regarding the sections of the Indian Act which discriminate against Indian women on the basis of sex. Women, no less than men, are included when the United Nations' Universal Declaration of Human Rights proclaims "the right to life, liberty and security of person".

The arrival of Europeans in North America created severe disruptions for Native people. The effects of these are well known:

1. New production techniques and economic relations undermined the traditional economies.

2. Self-sustaining communities ceased to be economically viable, prompting steady migrations to urban areas.

3. The time honoured custom of sharing amongst families ceased to be practicable.

Native women have been seriously affected by these disruptions. Many have had to leave their communities in search of employment and in the hope of improved living conditions. A large number have become the sole income support for their families, due to family breakdowns or high unemployment. Despite deteriorating economic circumstances, Native women have struggled to keep their families together.

Secure employment offers hope for improved conditions, but in their attempts to enter the work force, Native women have experienced formidable barriers. They have faced discrimination from employers and lending institutions. They have been barred from many occupations and prevented from establishing their own businesses. Some lack the necessary education, and/or training requirements as well as and the means to acquire them.

In its broadest sense, economic development for Native women must cover human development, institutional training, education, on the job training, retraining and employment opportunities, as well as entrepreneurial and business investment opportunities. Native women must participate in the design and implementation of all economic development initiatives.

It is clear that Native women have not received the attention or the services which they urgently require.

All levels of Canadian government have failed to adequately address the economic and employment needs of Native women. Disputes over jurisdiction have left the federal and provincial governments reluctant to take responsibility for Native women who have moved off reserves. All Native women, regardless of their status and place of residence, have been similarly neglected. Provincial affirmative action programs have produced some small benefits, and should be expanded.

Two factors occurring together make the situation of Native women unique. They are:

1. There is a higher concentration of Native female lone parents than within the general population.

2. There is a higher concentration of dependent children (particularly in the 0-5 year old age group) among Native female lone parents.

The result of this confluence of factors is that these Native women and Native children have a decreased chance for employment and education, therefore poverty is perpetuated. In addition, there is well documented systemic discrimination and there are problems of access to education. The question facing all levels of government is this, "How can Canadian society justify the continued cost of entrenched poverty among Native women?"

CURRENT SITUATION

Native women carry the overwhelming responsibility for their families and communities. At the same time, they are at the lowest end of the economic scale. After consultation, Native women have identified a wide range of economic issues which impact on their situation. They include the following:

1. lack of education
2. lack of training and business skills
3. lack of access to working and venture capital
4. lack of information and communication of available government programs
5. lack of support services
6. political, gender and racial barriers
7. deficiencies in government economic programs
8. geographic isolation

An overwhelming and consistent statistic is that Native women are poor. They are generally the breadwinners in their families while on the lowest end of the wage scale regardless of where they reside. Whereas the statistics used here are for Manitoba Native women, they can be generalized to the situation of all Native women. (Stevens: 1980, Falconer: 1986) Furthermore, the statistics underestimate the Native population and do not recognize unpaid work.

STATISTICS

Population:

Census Canada reveals that there are 66,280 Native people in Manitoba. Women comprise 51% of the total Native population. (Statistics Canada: 1981) Age distribution shows a young population. Over half the female population is between 16 and 25 years of age. (Stevens:1981, Peters:1984, Clatworthy:1981) On the other hand only 2% of the Native population live to age 65 years or more, compared with 11% for the non-native population. (Social Service Planning Council: 1984)

Family Composition:

Composition of Native & Non-Native Family

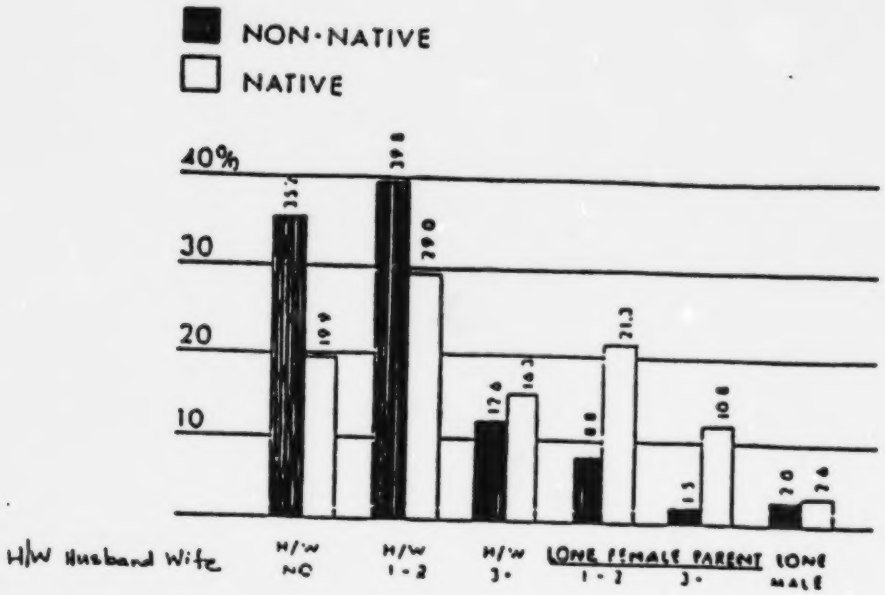

Source: Social Planning Council, Winnipeg: 1981

Native households have more children than the non-native households. Only 20% of the 5,900 Native households that were surveyed in 1981 through the Social Planning Council were childless compared to 35% of the non-native households. There was a slightly larger proportion of Native households with three or more children (17% vs 14%). Most striking is the high number of single mothers among Native families (32% vs 10%). Furthermore, 34% of these single parent families have three or more children compared to only 14% of non-native single mother families.

Education and Training:

The education level of Native women reveals that a majority of the population have less than a grade 9 education. It is clear that the education system has failed the Native population (Kirkness: 1977, Sealy: 1983, Lenton: 1979). Studies show that the Native people have been consistently streamlined into the occupational entrance courses and that they are inadequately prepared to meet the academic

requirements of a university entrance program (Kirkness: 1979, 1977, Sealy:1983, Lenton: 1979). The stress of being alienated in the educational system by means of stereotyping and inaccurate (and omitted) history, contributes to the high drop-out rate of the Native student. But, in spite of these obstacles, on a national level, 2,145 Native women have obtained a university degree and another 22,480 have obtained some formal high school qualification or post secondary education. Still the educational needs of the Native women are so great that the existing government programs serving visible minority women cannot adequately meet these needs.

Employment:

Native women's employment tends to be irregular and sporadic. They also have long records of unemployment. Their unemployment rate is roughly four times that of the norm of the urban female population and it is most severe among the age group of 15 to 24 years.

Studies also indicate that although Native males experience great difficulties in the labour market, the problems are more acute among Native women (Clatworthy: 1981, January 1981, May 1981).

The Proportion of the Male, Female and Youth Populations Employed - June 1981 - Winnipeg

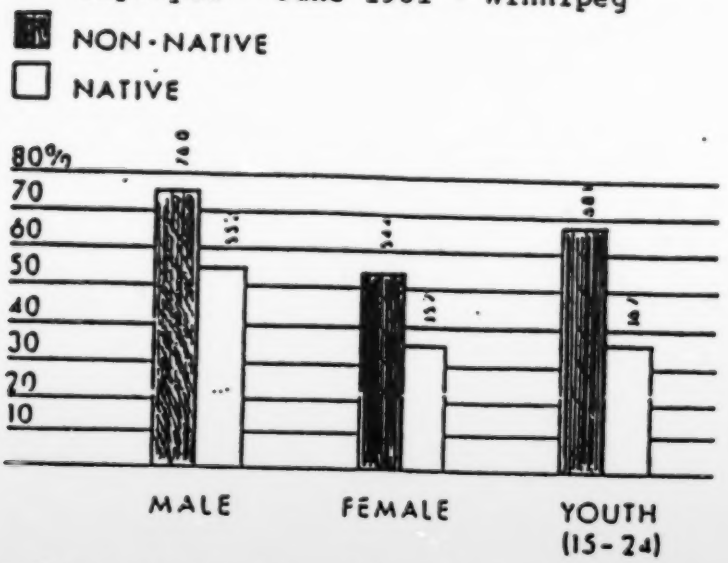

Source: Social Planning Council: 1981 Winnipeg

Jobs held by Native women are concentrated in low skill, low entry level and low wage occupations within the service and manufacturing industries in urban settings (Stats Canada: 1985). Native women in paid employment are predominantly in the sales, service and clerical sectors, regardless of their educational attainment level (Hull: 1983). To be a Native women, with an education, does not assure adequate employment. In the rural area jobs are scarce and the majority of Native women live on social assistance.

Family responsibilities and high birth rates contribute to the sporadic involvement in the labour force and reduced opportunities for employment and training programs. There is a real need for adequate support services including child care.

Native women work in the home raising families, performing and managing the necessary domestic chores and the never ending activity connected to volunteer community organizing. They supplement their income through canning, freezing or drying meat and fish. These tasks are largely unrecognized as employable skills even though they require the determination and managerial capabilities of any successful business operation.

Housing:

Housing Conditions of Native & Non-Native Households: Winnipeg

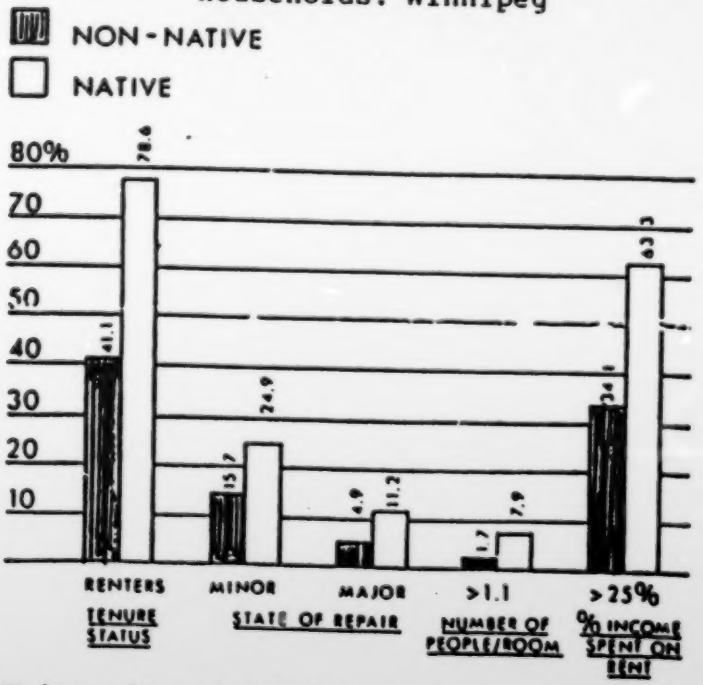

Source: University of Winnipeg: Urban Institute, 1984.

A large number of Native renters spend more than 25% of their income on shelter. Compared with non-native households, Natives are more likely to live in dwellings requiring major repairs and are more likely to experience overcrowding. Most Native families simply cannot afford to buy their own homes because of their low incomes and are therefore renters.

Income

Native women tend to have large families and are usually the main source of income for the family. The psychological impact of not having enough income to maintain a family also has long lasting detrimental effects on Native families. (National Council on Welfare: 1981) The average income for Native women is just over $6,000.

The following table illustrates the dramatic differences between the incomes of Natives and non-natives.

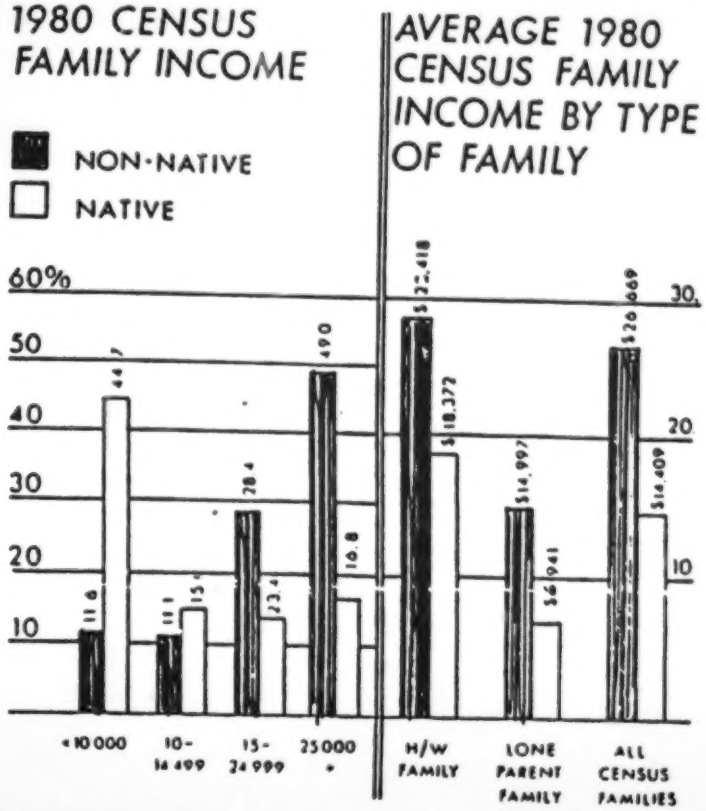

Source: Social Planning Council: 1981

Native family income is well below the Canadian average, most dramatically in the area of lone parent female lead families - 70% of whom live below the poverty line.

Current Trends:

1. There has been a steady migration from rural to urban areas.

2. In the past decade, training and employment possibilities for Native women have been geared towards the social and education areas.

3. As their consciousness is raised, Native women are exercising their right to self-determination in all fields...political, legal, historical, social and economic. Native women are interested, eager and willing to participate in the development of their economies. Without their active support, no economic development will proceed.

4. Whereas there is strong recognition of the value of volunteer work, Native women want to extend their range of options to include adequate paid labour in their own communities.

OVERALL RECOMMENDED DIRECTION

The status quo is not an acceptable option. It entrenches poverty, it is costly in terms of health, remedial education, income maintenance, child welfare, justice and remedial programs. Poverty is dehumanizing. The overwhelming evidence supports the move to community based development which does not exclude entrepreneurial or private economic development initiatives by individual Native women.

Community based development that is planned from the community level with access to special expertise as needed, has been successful. Community economic development must involve the community as a whole. Within that community involvement, a significant role for Native women must exist.

The Yukon proposal (see attached) is one such community based development plan. It proposes community workshops on topics ranging from confidence building to management training. It states that economic development of Native women cannot occur without personal development.

A further example of community based planning is the Manitoba Metis Investments Inc. It includes a comprehensive development plan with several components....formation of community development corporations (with Native women represented on their boards), training of economic development officers (many of whom are Native women), and the founding of a financial institution (with the backing of the Native Economic Development fund of the federal government and some input from the Province). Economic development is essential to the survival of Native communities.

RECOMMENDATIONS:

We have grouped the Native women's community issues (page 4) under three headings - preconditions, preparation and enabling. Action is needed in all areas for economic development among Native women.

Precondition phase incorporates those societal factors which must be resolved before Native women will be able to fully participate in the economic development process.

Preparation phase incorporates those factors which are part of the early involvement in economic development - they will prepare women to fully participate in developmental activities.

Enabling phase incorporates those factors which will facilitate the process of Native women participating fully in all economic development.

PRECONDITIONS

EDUCATION AND SUPPORT SERVICES

1. Upgrading of support services specific to education is needed (tutoring, counselling, adequate financing).

2. Culturally relevant, accredited schools should be the norm in the Native communities and accessible within urban areas with a high Native population.

3. Culturally relevant, safe and affordable day care is needed.

4. Safe, affordable housing is needed.

5. Health systems should be designed based on community needs.

6. Training allowances should be at an adequate level reflecting the cost of living in any area.

7. Family and societal violence has been identified as a problem and must be recognized. Appropoiate prevention and treatment programs must implemented.

PREPARATION

8. Human development skills (confidence building and personal growth) business skills and management training should be taught at the community level.

9. Modern technology should be used for community based refresher courses and upgrading.

10. Encourage entrepreneurial expertise and private sector involvement of Native women.

11. Establish a Native women's business internship program.

ENABLING:

12. Support should be given by all levels of government to core funding of Native women's organizations.

13. Native women's resource centres should be established.

14. Financial institutions are needed which can respond to the economic resource needs of Native women.

15. Access to existing financial institutions needs to be facilitated.

16. Support should be given to Native women's organizing initiatives.

17. Native women should be adequately represented on boards, commissions, etc.

18. Funding to Native organizations should be conditional on adequate representation by Native women.

19. Economic programs should be developed to meet the needs of Native women.

20. Coordinated access should be improved to permanent civil service jobs for Native women.

21. Affimative action programs should be expanded.

22. A proportion of funding within government programs should be targeted for Native women and be responsive to differing regional and local needs and circumstances.

23. Existing programs and policies should be repriorized and resources redistributed to include benefits to Native women.

24. Present negotiations (e.g. land claims, devolution, communities achieving responsiblity) should include specific reference to Native women.

25. Existing programs should be evaluated for their impact on Native women (e.g. Indian Act changes, NEDP, CJS, DRIE-ERD, IRDP, Special ARDA, Training initiatives, etc.) and modified accordingly.

26. Resource development project's hiring procedures should ensure that the population composition of the area in which they are located is reflected. This should include a percentage of jobs targeted for women.

27. Community based development projects need to be facilitated.

Summary

Native women make up 51% of the total Native population. They also make up 50% of the potential work force. The majority are under the age of twenty. They hold the responsibility of being the main breadwinners of the family and hold the lowest paying jobs.

There is a trend toward urban migration and self-determination in economic matters. Structural barriers which prevent the mobility of Native women away from poverty can be removed. Programs and policies must be based on community needs if they are to succeed.

Native women need training, relevant education, support services and access to economic opportunities. We must recognize the contributions that they have made to Canadian society and address their needs in a dignified way.

Guiding principles consistent with the United Nations Economic, Social and Cultural Organization and their forward looking strategies for women in "Equality, Development and Peace", should be reinforced.

1. Native women have the right to economic security.

2. Native women must have input in defining, initiating, designing, developing, implementing, managing and evaluating programs and service appropriate to their needs.

BIBLIOGRAPHY

Aboriginal Business Women's Workshop on Economic Development & Task Force Hearings
On Their Own Initiative: Towards An Economic Development Strategy for Canada's Native Women.
Report to the Minister and the Advisory Board of the NEDP
1985

Adams, I; Cameron, W,; Hiel, B; Penz, R.
The Real Poverty Report, M. G. Hurtig Ltd, Edmonton, 1971

Clatworthy, S. J.
Institute of Urban Studies, University of Winnipeg

Native Housing Conditions in Winnipeg, 1981

DMIC Circumstances of Native People in Selected Metropolitan Centres in Western Canada, 1981

The Effects of Length of Urban Residency on Native Labour Market Behaviour, 1982.

The Demographic Composition & Economic Circumstances of Winnipeg's Native Population, 1980

The Effects of Education on Native Behaviour in the Urban Labour Market, 1981

Patterns of Native Employment in the Winnipeg Labour Market, 1981

Issues Concerning the Role of Native Women in the Winnipeg Labour Market, 1981

Clatworthy, S. J. & Hull, J.
Native Economic Conditions in Regina & Saskatoon
Institute of Urban Studies, University of Winnipeg, 1983

Falconer, Patrick
Urban Native Community Economic Development & NEDP's Element II: Problems, Prospects and Policies, Winnipeg, 1985

Fontaine, Janet
Women's Aboriginal Network Communication Study, Winnipeg, 1985

Hull, J.
Native Women and Work, Institute of Urban Studies, University of Winnipeg, March 1983
Statistics Canada, Census Division, 1981

Kirkness, V. J.
Education of Indians in Federal & Provincial Schools in Manitoba
Dept. of Indian Affairs & Northern Development, Ottawa, 1979

The Shocking Truth About Indians in Text Books,
Manitoba Indian Brotherhood, Winnipeg, Man., 1977

Why Indian Children Fail in Provincial & Federal M. Ed. Thesis, University of Manitoba, 1979

Lenton, S. D.
The Education of Indian Children, Long Plains, Dakota Plains, Dakota Tipi Bands. Man. 1965-1979, Sept, 1979

National Council on Welfare
The Working Poor, Minister of Supply and Services Canada, 1981

Pawley, H.
Manitoba's Position on Economic Equality for Women
Province of Manitoba, Winnipeg, 1985.

Peters, Evelyn J.
Native Households in Winnipeg, Strategies of Co-Residence & Financial Support
Institute of Urban Studies, University of Winnipeg, 1984.

Ross, David, P.
The Canadian Fact Book on Poverty 1983, The Canadian Council on Social Development Series, James Lormer & Co., Toronto 1983

Sealy, B.; Kirkness, V. J. eds
Indians Without Tipis. William Clark Ltd., Winnipeg, 1983

Special Senate Committee on Poverty
Poverty in Canada, Information Canada, 1971

United Nations
The United Nations and Humans Rights, New York, 1978

University of Guelph
Women and Development: Beyond the Decade; Guelph, Ontario, 1986

White, Pamela, M.
Native Women: A Statistical Interview
Social Trends Analysis Directorate, Dept. of Secretary of State. Minister of Supply & Services, Ottawa, 1986

Young, D. (unpublished report)
Needs Assessment of the Native Elderly Population in Winnipeg, Indian & Metis Senior Citizens Group of Winnipeg Inc. Winnipeg, 1984

NATIVE WOMEN
Background Paper

Yukon Women's Directorate
April 28, 1986

Despite recognition through international treaties/conventions on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women and despite adoption of measures by governments, such as the endorsement of principles of economic equality for women, the question needs to be asked: exactly how do these measures affect native women?

If Canadian women face systemic barriers, it must be recognized that native women face double barriers in being able to participate in the political, social, cultural, and economic life of their community and that of the dominant society.

The Yukon Women's Directorate, in consultation with the native women, have found much scepticism, but still a glimmer of hope in putting forward their views on this new federal/provincial/territorial initiative.

Yukon Picture

In the Yukon the majority of the women still live in the communities. Of the 2,060 native women, 545 live in Whitehorse and 1,215 live in the communities. Because of this and in particular the nature of land claims, the focus has been on the communities.

On focussing on the issue of "how to enhance opportunities for native women to participate fully in economic development?" the native women question it. They do not argue that economic

development is or is not important. They do not argue that many of the women's issues such as child care and pay equity need to be addressed. They do question such issues being identified for them when they are only too aware that within their communities there are no businesses, there are little or no jobs, where there is a great need for basic upgrading, a need for a proper education from kindergarten to grade 12 and needs for more training and definitely a need for a program which will allow native people to build their self-esteem.

In their own surveys, in their own workshops, native women are very aware of the many problems they face which make up a better part of their lives.

They want it clearly understood that they are at a <u>different stage</u> of development from non-native Canadian women. They want it understood that first <u>personal growth</u> must take place before community development and economic development will become a reality.

Native women can tell you this with certainty, as can many government agencies who have witnessed over the years their failures because present programs, policies, and services do not work for native people.

The <u>biggest gap</u> in meeting the needs of native people has not been met, that of <u>human development</u>.

Workshops on self-awareness are a special kind of learning experience, a simplified and concentrated "slice of life" within which people can learn, grow, and change at an accelerated rate. The over-all purpose of a Self-Awareness Workshop is to provide an opportunity for participants to do an inward self-exploration within a group setting. This setting is especially structured to provide a safe, trusting, and caring environment for <u>personal growth</u>.

Time is spent purposefully creating this type of atmosphere. Expectations, hopes, and fears are explored, and guidelines are set by the group so that each member can grow at her own rate and in her own way. Each participant is entirely responsible for how much she cares to discuss or share with the group about her own personal explorations and discoveries.

Time is spent helping the participants to begin to apply what they are learning about themselves and each other to "every day life".

Benefits from Self-Awareness Workshops produce at least four interactive and ongoing direct benefits.

- It fosters a process of growth and change in the individual.
- It results in the creation of strong bonds between workshop participants which extend far beyond the workshop timeframe.
- Group members become an ongoing support system for one another.
- This group, individually and collectively becomes a valuable resource to the community for positive growth and change.

The Yukon native women have pushed for human development for years especially in light of a settlement of land claims. The Council for Yukon Indians have called for this time and time again, but action has only come on a piecemeal basis.

History

Traditionally native women had an equal role, if not more in the native society. She contributed equally to the social, cultural, political, and economic well-being of the society. Some elderly women today who understood their role in the past are perplexed

and very concerned about the drastic change in today's society. However, with the colonization of the native people the native women's traditional role soon became similar to that of the women in the dominant society and as community breakdown continued, the barriers were compounded.

It must be understood that native people faced systematic attempts by government to "do away with them". One way was the attempt at assimilation. Take young children ages five or six and send them to residential/mission schools for ten months out of the year. Do not allow them to talk to brothers or sisters and certainly do not allow them to speak their language. Send them home to their communities to face alienation of their own people who cannot understand their new ways, but can only understand that the children do not know theirs. To be told by the non-native that your ways are no good and to be told by your own people that they do not think much of you because you do not know their ways any longer, has had its toll on native people. The scars left by the residential/mission schools still are with the native people.

It too must be remembered that native people were segregated until 1962, at which time they were given the vote and their children could now go to public schools. It has only been since 1969 that Indian people on the national scale became politically aware and started dealing with major issues affecting them.

Today

There have been dramatic changes in the overall Indian "condition" nation-wide over the last ten to twenty years, according to a survey done for Indian and Northern Affairs Canada in the economic, political, and social lives of native people.[1]

---

[1] Indian and Northern Affairs, Canada, Indian Conditions: A Survey, Ottawa: Minister of Indian Affairs and Northern Development.

Yet, despite what had been hoped for, improvement in the "material" aspects of living has not resulted in a "better lif for native people. Paradoxically, over the same period there h been a dramatic increase in social problems such as:

1. Life expectancy, an indicator of overall health is ten yea less than the national average.

2. 50%-60% of health problems are alcohol related.

3. Violent deaths are three to four times that of the nation average.

4. Suicides, especially in the fifteen to twenty-four age grou are more than six times that of the national average.

The report noted a few other trends which only added impetus t the deteriorating well-being of native people.

The recent Study Team Report to the Task Force on Program Revie (Nielsen Report) gives further impetus to the status of nativ people.[2]

1. 70% of the aboriginal population has less than high schoo graduation compared to 45% for the national average. 38% ha less than grade 8 compared to 20% for the country as a whole.

2. Unemployment rates for aboriginal peoples are significantl higher than for the rest of Canada, the rates are at leas twice as high, varying between 25%-55%.

3. Average individual aboriginal incomes were approximatel two-thirds of the national average in 1980.

---

[2] Indian and Native Programs: A Study Team Report to the Task Force on Program Review, 1985.

4. Less than 50% of Indian houses are fully serviced with sewer and water compared to a national rate of 90%.

While Yukon native women may not have been aware of these national statistics, nor even of Yukon's place in them, they have been only too aware of the manner in which social conditions in their communities contribute to these statistics. It has been out of their very own personal pain and anguish that the request for personal development training has been made.

Yukon Government Initiatives

The past government gave little or no regard to the "native" presence in the Yukon. Understandably, with the new government, the native people are sceptical of any response by the Y.T.G. to their needs.

The Government policy is to ensure gender, racial, and economic equality. The Government Leader in his Budget Address made mention of the Government's commitment "to ensuring community development through manageable economic growth and the enhancement of social needs and aspirations of Yukoners".

The Government has started some initiatives, though not specific to native women, which will definitely impact on them. One is a training program for Band Management, a program that will provide a unique opportunity to develop and enhance the skills of those involved in Band Management. In many Yukon communities these are native women. Another initiative is the Native Training Corps which will assist the entry of native people into the public service. The Government is also prepared to investigate the entire field of native education in Yukon communities.

Though Government is making progress in addressing native needs in the Yukon, it is not known whether personal growth will be a

recognized component of any training provided. That is where national initiative can highlight this area so tha provincial/territorial jurisdictions can see this as a priorit before or parallel to other initiatives which promote th development of native women.

We have agreed in consultation with the Yukon Indian Women:

1. To general principles of native women's rights to ful development and advancement, recognizing first and foremost a what stage of development the majority of native women ar at.

2. To take all measures that will lead towards the elimination o barriers facing native women in their development, with priority being personal growth, a necessary part of an training or community development program offered to native women.

3. To assure that these principles are recognized through appropriate legislation, policies, programs, and services.

4. To assure access to good health (mental, physical, and emotional) and all other support systems which are available to all Canadians and which will aid in the overall development of women.

5. To establish a Working Group to deal with Native Women's issues in close consultation with native women's groups in each jurisdiction and the Native Women's Association of Canada. This group will follow general procedures as other working groups.

DOCUMENT : 830-212/025

5e CONFÉRENCE ANNUELLE FÉDÉRALE-PROVINCIALE-TERRITORIALE
DES MINISTRES RESPONSABLES DE LA CONDITION FÉMININE

Les femmes autochtones et le développement économique

Manitoba

Fairmont Hot Springs (C.-B.)
Du 4 au 6 juin 1986

HISTORIQUE

À la réunion du 6 février 1986 des ministres responsables de la condition féminine et de leurs hauts fonctionnaires, on a décidé d'inclure à l'ordre du jour de la 5e réunion annuelle des ministres, qui se tiendra en juin 1986, une présentation sur les femmes autochtones et le développement économique.

Le Manitoba, le Yukon, l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest se sont portés volontaires pour travailler à l'élaboration de cette présentation. Celle-ci pourrait d'ailleurs faire l'objet d'un rapport suivi de recommandations à porter à l'attention de messieurs les premiers ministres à l'occasion de leur conférence en novembre 1986. En outre, le Manitoba s'est montré prêt également à mettre sur pied une proposition qui viendrait s'ajouter à la présentation (voir la proposition ci-jointe).

Vers la mi-février, la direction de la Main-d'oeuvre féminine a fait circuler une proposition qui présentait les paramètres éventuels, les objectifs recherchés et les questions à considérer dans l'élaboration de la présentation. Cette proposition a ensuite été transmise aux hauts fonctionnaires responsables de la condition féminine au Yukon, en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest ainsi qu'aux ministères concernés au sien du gouvernement manitobain.

Dans ce document, le terme "femme autochtone" s'applique également aux Métisses, aux Indiennes non inscrites et aux Indiennes inscrites mais vivant en dehors des réserves.

INTRODUCTION

En tant que citoyennes du Canada, les femmes autochtones ont des droits, comme le stipule la Charte des droits et libertés, dont le but général est de leur permettre de participer pleinement et de façon égalitaire à l'économie canadienne.

Les femmes autochtones ont toujours participé pleinement aux activités propres à leurs communautés traditionnelles. Leur travail a été important non seulement pour leur statut et leur développement personnels, mais aussi pour le développement économique et politique des sociétés autochtones.

C'est par ignorance de la situation des femmes autochtones et de leur développement économique que l'on pense que le rôle traditionnel des femmes autochtones était de se limiter aux activités ménagères de second ordre et dépourvues de responsabilités politiques. En réalité, il y a eu des femmes qui, dans les sociétés traditionnelles, ont tenu une place très élevée leur permettant de prendre part aux décisions et de jouer un rôle essentiel à la survie de leur peuple.

Sur la scène internationale, le Canada a déjà fait l'objet d'une étude particulière menée par les Nations-Unies à cause de certains articles de la Loi sur les Indiens qui semblaient discriminatoires à l'égard des femmes indiennes car fondées sur l'inégalité des sexes. Les femmes sont, au même titre que les hommes, incluses dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations-Unies qui proclame que "toute personne a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité individuelles."

L'arrivée des Européens en Amérique du Nord a provoqué de graves changements pour les autochtones. Les effets de ces changements sont bien connus :

1. Les nouveaux moyens de production et les relations économiques ont sapé les économies traditionnelles.

2. Les villages, jusqu'alors autosuffisants, ont cessé d'être viables économiquement, ce qui a provoqué une migration constante vers les grands centres urbains.

3. La coutume du partage entre les familles, respectée de tout temps, a dû cesser.

Les femmes autochtones ont été particulièrement touchées par ces changements. Un grand nombre d'entre elles ont dû quitter leur village, à la recherche d'un emploi et avec l'espoir de meilleures conditions de vie. Beaucoup sont devenues chefs de familles, leur revenu étant le seul de la famille, soit que le couple se soit séparé ou que le mari ait perdu son emploi. En dépit des circonstances économiques qui ne cessaient de se détériorer, les femmes autochtones ont lutté afin de maintenir l'unité de leur famille.

L'acquisition d'un emploi stable permet d'espérer d'obtenir de meilleures conditions de vie; cependant, chaque fois qu'elles ont essayé d'entrer dans le monde du travail, les femmes autochtones ont rencontré des obstacles énormes. Elles ont dû faire face à la discrimination raciale de certains employeurs et des organismes de prêts. On les a empêchées d'occuper certains emplois et aussi de créer leurs propres entreprises commerciales. Certaines d'entre elles ne possèdent pas l'éducation et (ou) la formation dont elles auraient besoin mais il leur manque également les moyens qui leur permettraient de les acquérir.

Il faut comprendre le développement économique des femmes autochtones dans son sens le plus large, c'est-à-dire en y insérant le développement personnel, la formation dans un établissement reconnu, l'éducation, la formation en cours d'emploi, la possibilité d'obtention d'emplois et de recyclage ainsi que d'investissement commercial qui leur permettraient de créer des entreprises. De plus, les femmes autochtones doivent participer à la conception et à la mise en oeuvre de toutes les initiatives de développement économique.

Il ne fait aucun doute que les femmes autochtones n'ont pas encore reçu l'attention ni les services dont elles ont pourtant un besoin immédiat.

Tous les gouvernements au Canada ont échoué dans leur entreprises de fournir aux femmes autochtones l'aide économique et les emplois dont elles ont besoin. Des conflits résultant de la confusion entre ce qui était du ressort du gouvernement fédéral ou du provincial ont eu pour effet de rendre tout le monte réticent à prendre la responsabilité des femmes autochtones ayant quitté les réserves. Toutes les femmes autochtones, quels que soient leur statut ou leur lieu de résidence, ont souffert de cette même négligence. Les programmes provinciaux d'action positive ont eu quelques effets bénéfiques et devraient être renforcés.

Deux facteurs, quand ils se produisent ensemble, contribuent à rendre la situation des femmes autochtones unique. Ce sont les facteurs suivants :

1. Il y a une plus forte concentration de familles monoparentales dont le chef est une femme chez les Autochtones que dans le reste de la population.

2. Il y a une plus forte concentration d'enfants à charge (appartenant surtout à la tranche d'âge des 0 à 5 ans) dans ces familles monoparentales dirigées par des femmes.

Ce qui résulte du concours de ces deux facteurs, c'est le fait que ces femmes et ces enfants ont encore moins de chances d'obtenir une bonne éducation ou un emploi si bien que le cercle vicieux de la pauvreté se reproduit. De plus, les statistiques prouvent que le système est discriminatoire et qu'il y a des problèmes ne serait-ce que pour accéder à une bonne éducation. La question qui se pose alors pour tous les gouvernements est la suivante : "Comment la société canadienne peut-elle justifier le coût perpétuel d'une pauvreté enracinée parmi les femmes autochtones?"

SITUATION ACTUELLE

Les femmes autochtones portent la responsabilité écrasante de leur famille et de leur communauté. En même temps elles se trouvent au niveau le plus bas de l'échelle économique. Après les avoir consultées, on a pu établir une longue liste de problèmes économiques jouant un rôle déterminant dans leur situation. Parmi ceux-ci :

1. le manque d'éducation;

2. le manque de formation et de connaissances commerciales;

3. le manque de possibilité d'obtenir des fonds permettant d'investir ou de faire fonctionner une entreprise;

4. le manque d'information et de communication sur les programmes gouvernementaux existants;

5. le manque de services de soutien;

6. les obstacles politiques, sexistes et raciaux;

7. les faiblesses inhérentes aux programmes économiques offerts par le gouvernement;

8. l'isolement géographique.

Un trait dominant et constant des statistiques indique que les femmes autochtones sont pauvres. Ce sont généralement elles qui gagnent le pain de leur famille alors qu'elles se trouvent au niveau le plus bas de l'échelle sociale, où qu'elles habitent. Même si les statistiques auxquelles on se réfère ici concernent le Manitoba, on peut dire qu'elles correspondent à la situation générale des femmes autochtones (Stevens, 1980; Falconer, 1985). De plus, ces statistiques sous-estiment le nombre d'Autochtones et ne tiennent pas compte du travail bénévole.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Population :

Le bureau du Recensement du Canada révèle qu'il y a 66 280 Autochtones au Manitoba. Les femmes représentent 51 % du nombre total des Autochtones (Statistiques Canada, 1981). La répartition par groupes d'âge fait apparaître une population jeune. Plus de la moitié des femmes ont entre 15 et 25 ans (Stevens, 1981; Peters, 1984; Clatworthy, 1981). Cependant il n'y a que 2 % d'Autochtones qui vivent jusqu'à 65 ans ou plus, comparé à 11 % dans le reste de la population (Conseil de Planification des services sociaux, 1984).

Structure familiale :

Structure comparative des familles autochtones et des autres

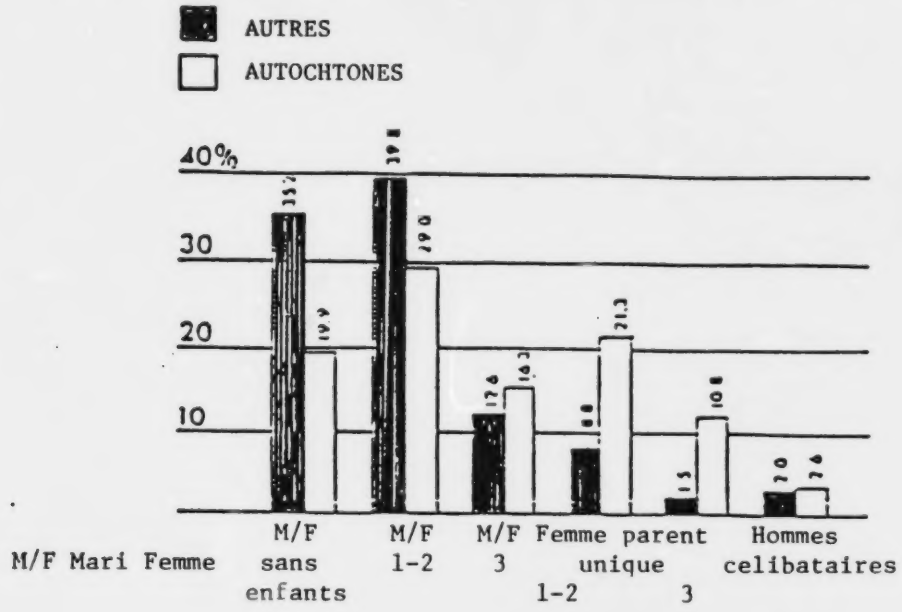

Référence : Conseil de Planification sociale, Winnipeg, 1981.

Les ménages autochtones ont plus d'enfants que les autres. Seulement 20 % des 5 900 ménages interrogés en 1981 par le Conseil de Planification des services sociaux n'avaient pas d'enfants comparé à 35 % des autres familles. Quant aux familles de trois enfants ou plus, elles étaient légèrement plus nombreuses chez les Autochtones (17 % contre 14 %). Ce qui est surtout frappant, c'est le grand nombre de mères célibataires parmi les Autochtones (37 % contre 10 %). De plus, 34 % de ces familles nomoparentales possèdent aux moins trois enfants contre 14 % parmi les autres Canadiens.

Éducation et formation :

Le niveau d'éducation des femmes autochtones est, pour la majorité de la population, inférieur à la neuvième année. Il ne fait aucun doute que le système scolaire n'a pas su intégrer les Autochtones (Kirkness, 1977; Sealy, 1983; Lenton, 1979). Des études montrent que les Autochtones ont été constamment orientés vers des cours de formation professionnelle et qu'ils ne sont pas bien préparés pour répondre aux exigences d'entrée à l'université (Kirkness, 1979, 1977; Sealy, 1983; Lenton, 1979). Le système scolaire, trop étranger aux cultures autochtones - il présente des stéréotypes et une histoire inexacte (quand il ne la passe pas carrément sous silence) - provoque un certain stress en partie responsable du taux élevé d'abandon parmi les élèves autochtones. Pourtant, en dépit de ces obstacles et dans l'ensemble du pays, 2 145 femmes autochtones ont pu

obtenir un diplôme universitaire et 22 480 une éducation et une formation secondaires ou postsecondaires. Il n'en reste pas moins que les besoins des femmes autochtones dans le domaine de l'éducation sont si grands que les programmes gouvernementaux créés pour les femmes des minorités visibles s'avèrent tout à fait insuffisants.

Emploi:

Le travail des femmes autochtones tend à être irrégulier et sporadique. Elles restent également longtemps sur les listes de chômage. Le taux de chômage est chez elles environ quatre fois plus élevé que celui de la moyenne des femmes dans les milieux urbains surtout parmi les 15-24 ans.

Des études indiquent également que, même si les hommes autochtones éprouvent de grandes difficultés sur le marché du travail, les problèmes que rencontrent les femmes sont encore plus aigus (Clatworthy, 1981, janvier 1982, mai 1981).

Proportion d'hommes, de femmes
et de jeunes ayant un emploi
- juin 1981 - Winnipeg

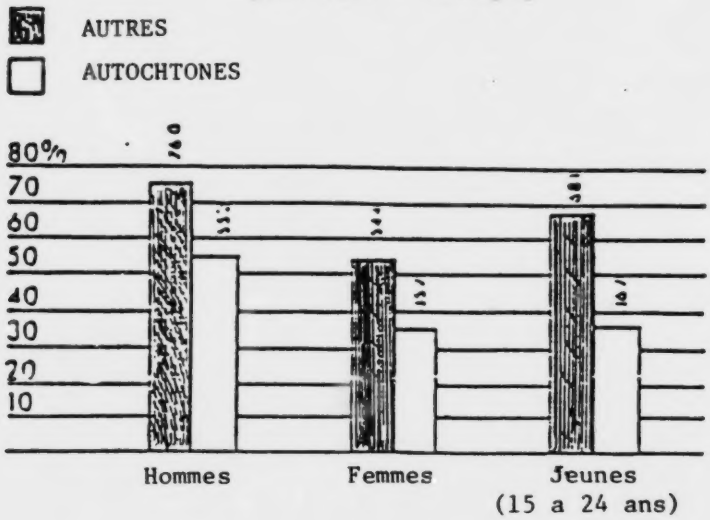

Référence : Conseil de Planification sociale, 1981, Winnipeg.

La plupart des emplois détenus par les femmes ne demandent aucune spécialisation, sont peu recherchés et à bas salaires; en milieu urbain ils se trouvent surtout dans le domaine des services et dans l'industrie manufacturière (Statistique Canada, 1985). Les femmes autochtones qui exercent un emploi rémunéré se trouvent principalement dans les divers secteurs des ventes, des services et des emplois de bureau, quel que soit le niveau d'études qu'elles aient atteint (Hull, 1983). Ainsi une femme autochtone qui a suivi des études n'est pas certaine pour autant d'obtenir un emploi correspondant à ses connaissances. Dans les milieux ruraux, les emplois sont rares et la plupart des femmes autochtones vivent du bien-être social.

D'autre part, les responsabilités familiales qui leur incombent et le haut taux de natalité jouent un rôle important dans leur participation irrégulière au monde du travail et réduisent leurs chances de trouver un emploi ou de suivre des programmes de formation. Elles ont un besoin réel d'aide dans le domaine des services et notamment en ce qui concerne la garde des enfants.

Un grand nombre de femmes autochtones travaillent chez elles : elles élèvent leur famille, font les corvées ménagères indispensables et d'adonnent bénévolement à toutes les activités reliées à l'organisation de leur communauté. Elles augmentent leur revenu en faisant des conserves, en faisant congeler ou sécher de la viande ou du poisson. Toutes ces tâches ne sont pas reconnues par les employeurs comme elles le devraient, même si elles demandent de la détermination et de l'organisation au même titre que n'importe quelle autre opération commerciale.

Logement :

Conditions de logement des Autochtones
et des autres Canadiens
"Households", Winnipeg

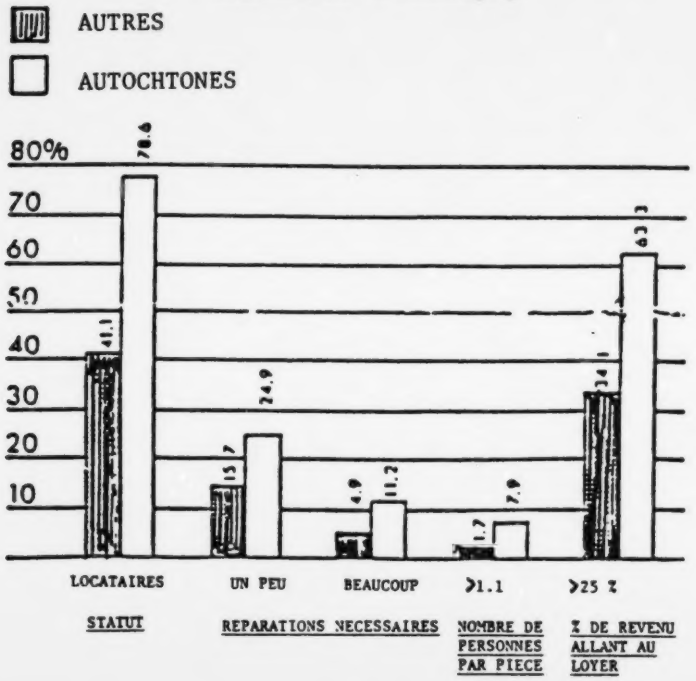

Référence : University of Winnipeg : Urban Institute, 1984.

Un grand nombre de locataires autochtones dépensent plus de 25 % de leurs revenus pour se loger. Il y a plus de chance qu'ils vivent dans des logements exigeant de grosses réparations que les autres ménages

canadiens, et ils sont aussi plus nombreux à s'entasser dans un même logement. Comme leurs revenus sont bas, la plupart des familles autochtones ne peuvent tout simplement pas se permettre d'acheter leur propre maison et ils doivent par conséquent louer.

Revenus

Les femmes autochtones ont tendance à avoir des familles nombreuses et elles gagnent le revenu principal de leur famille. Les conséquences psychologiques dues au manque d'argent (on ne peut faire vivre ses enfants décemment) produisent elles aussi des effets nuisibles et persistants sur les familles autochtones (Conseil national du Bien-être, 1981). Le salaire moyen des femmes autochtones est à peine supérieur à 6 000 $.

Le tableau suivant illustre l'énorme différence qui existe entre les salaires des Autochtones et ceux des autres Canadiens.

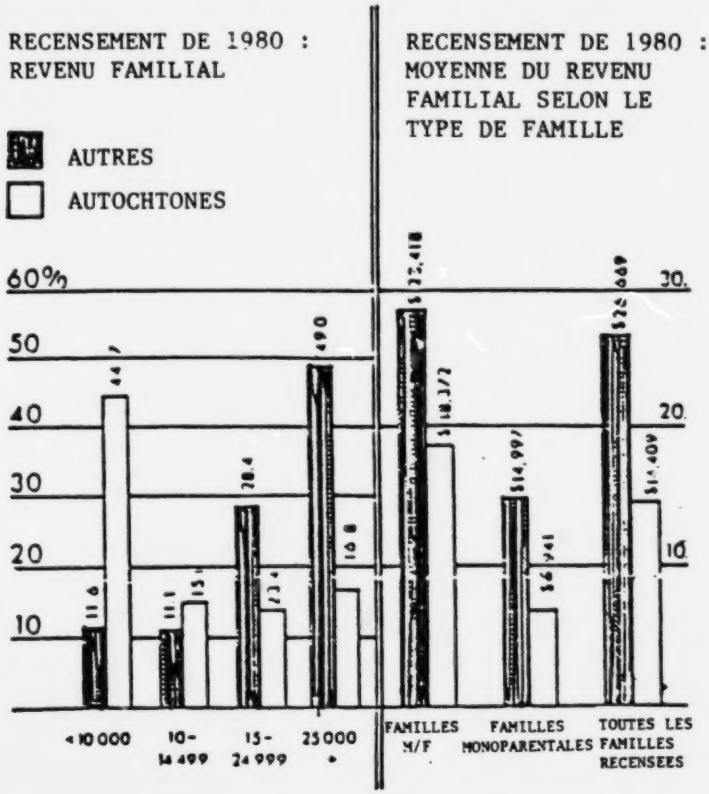

Référence : Conseil de Planification sociale, 1981.

Les revenus des familles autochtones sont donc bien en dessous de la moyenne canadienne, particulièrement là où une femme est chef d'une famille monoparentale - 70 % d'entre elles vivent au-dessous du seuil de la pauvreté.

Tendances actuelles :

1. Il y a une migration constante des milieux ruraux vers les centres urbains.

2. Ces 10 dernières années, les possibilités de formation et d'emploi se sont trouvées dans les domaines éducatif et social pour les femmes autochtones.

3. Au fur et à mesure qu'elles prennent conscience de leur situation, les femmes autochtones exercent leur droit à l'autodétermination dans tous les domaines...politique, juridique, historique, social et économique. Les femmes autochtones veulent participer au développement de leur économie : elles sont intéressées, enthousiastes. Sans leur aide, aucun développement économique n'est possible.

4. Même si l'on reconnaît effectivement la valeur de leur travail bénévole, les femmes autochtones veulent élargir leur éventail de choix et y ajouter du travail rémunéré au sein de leurs communautés.

ORIENTATION GLOBALE RECOMMANDÉE

Le statu quo n'est pas un choix acceptable. Il enracine la pauvreté et coûte cher dans plusieurs domaines : la santé, le rattrapage scolaire, les compléments aux revenus, l'aide à l'enfance, le domaine judiciaire et correctionnel. La pauvreté déshumanise. Les chiffres accablants nous suggèrent d'aller vers un développement à l'échelle communautaire tout en n'excluant pas des initiatives des femmes autochtones dans le secteur privé ni leurs talents d'entrepreneurs.

Les tentatives de développement qui ont eu lieu à l'échelle communautaire et sont nées dans la communauté même, avec éventuellement l'aide d'experts, ont réussi. Tout développement économique d'une communauté doit faire appel à la participation de tous les membres de cette communauté, et dans ce domaine, il va sans dire qu'on doit donner aux femmes autochtones un rôle significatif.

La proposition avancée par le Yukon (ci-jointe) est un plan de développement communautaire répondant à ces critères. Elle suggère d'offrir dans les communautés des ateliers dont les sujets iraient de l'acquisition d'une meilleure confiance en soi aux techniques de gestion. Elle s'appuie sur l'idée selon laquelle on ne peut venir à bout du développement économique des femmes autochtones sans passer par leur développement personnel.

La Manitoba Metis Investment Inc. offre un autre exemple de planification à l'échelle communautaire. Il consiste en un plan de développement complet regroupant divers éléments : la création de sociétés de développement communautaire (les femmes autochtones siègeant aux conseils d'administration), la formation d'agents de développement économique (dont un grand nombre serait des femmes), et la fondation d'une institution financière (grâce à l'aide du fonds de développement économique des Autochtones du gouvernement fédéral et à une participation de la province). Le développement économique est une condition essentielle à la survie des communautés autochtones.

RECOMMANDATIONS :

Nous avons réuni les diverses questions concernant les femmes autochtones et le développement économique communautaire (voir p.) en trois parties principales - les conditions préalables, la préparation et la mise en place. Des mesures sont nécessaires dans tous les domaines visant au développement économique des femmes autochtones.

Parmi les conditions préalables se trouvent les facteurs de société qui doivent être résolus avant même que les femmes autochtones commencent à participer au processus de développement économique.

La phase préparatoire comprend les premiers facteurs de participation au développement économique, ceux-ci préparant les femmes à participer pleinement aux activités de développement.

La phase de mise en place comprend les facteurs qui permettront aux femmes de participer pleinement à tous les aspects du développement économique.

CONDITIONS PRÉALABLES

ÉDUCATION ET SERVICES

1. Il faut réhausser la qualité des services reliés à l'éducation (enseignement individuel, orientation et aide financière).

2. Dans leurs communautés, les Autochtones devraient recevoir une éducation dans des écoles accrédités et qui respectent leur culture; en ville, ils devraient avoir accès à des écoles semblables partout où il y a une forte concentration d'Autochtones.

3. Il faut créer des garderies aux tarifs abordables qui assurent la sécurité des enfants tout en respectant les valeurs traditionnelles des Autochtones.

4. Il faut des logements abordables et sûrs.

5. Les services médicaux devraient être conçus en fonction des besoins particuliers des diverses communautés.

6. Les allocations accordées en vue d'une formation professionnelle devraient être réalistes et correspondre véritablement au coût de la vie de la région.

7. La violence tant familiale que sociale a été reconnu comme posant un problème réel et doit être prise en considération. Des programme d'aide et de prévention doivent être mis sur pied.

PRÉPARATION

8. Enseigner, au sein même de la communauté, toutes les connaissances visant au développement personnel de l'être humain (confiance en soi et épanouissement) ainsi que les connaissances commerciales et les techniques de gestion.

9. Faire appel à la technologie moderne pour créer dans les communautés des cours de révision ou de perfectionnement des connaissances.

10. Encourager les initiatives des femmes autochtones dans le secteur privé et faire appel à leurs talents d'entrepreneurs.

11. Créer un programme d'internat commercial pour les femmes autochtones.

MISE EN PLACE :

12. Tous les gouvernements devraient apporter leur concours financier aux organismes de femmes autochtones.

13. Il faut créer des centres de ressources pour les femmes autochtones.

14. Il faut créer des institutions financières répondant aux besoins économiques des femmes autochtones.

15. Il faut faciliter l'obtention des services offerts par les institutions financières existantes.

16. Il faut favoriser toute initiative d'organisation émanant des femmes autochtones.

17. Les femmes autochtones devraient siéger en nombre suffisant aux conseils d'administration, aux commissions, etc...

18. Le financement des organismes autochtones ne devrait être accordé qu'à condition que les femmes y soient suffisamment représentées.

19. Il faut mettre en place des programmes économiques répondant aux besoins des femmes autochtones.

20. Il faut améliorer par des efforts concertés les conditions d'accès des femmes autochtones aux emplois permanents de la fonction publique.

21. Les programmes d'action positive devraient être élargis.

22. Une partie du financement alloué par l'intermédiaire des programmes gouvernementaux devrait être destinée aux femmes autochtones et tenir compte des besoins et des circonstances propres à chaque communauté ou région.

23. Parmi les politiques et les programmes déjà existants, il faut déterminer et répartir les fonds différemment de façon à ce que les femmes autochtones en bénéficient également.

24. Toute négotiation actuelle (à propos de revendications territoriales, de dévolution, de communautés obtenant la responsabilité de leur gestion) devrait tenir compte des revendications des femmes autochtones.

25. Les programmes actuels devraient être évalués en fonction de leurs répercussions sur les femmes autochtones (ex. : modifications à la Loi sur les Indiens, PDEA, SJP, DRIE-ERD, PDIR, ARDA Spécial, initiatives en matière de formation, etc...) et modifiés en conséquence.

26. Pour les projets de mise en valeur des resources, il faudrait tenir compte, en ce qui concerne l'embauchage, de la structure de la population de la région dans laquelle ils sont mis en place. Ceci signifie qu'il faudra prévoir un certain pourcentage d'emplois pour les femmes.

27. Il faut faciliter la mise en place des projets de développement dans les communautés.

Résumé

Les femmes autochtones représentent 51 % de la population autochtone totale. Elles représentent également 50 % de la main-d'oeuvre éventuelle. La plupart d'entre elles ont moins de vingt ans. C'est à elles qu'incombe la responsabilité de nourrir leur famille et pourtant elles occupent les emplois les plus mal payés.

On dénote une tendance à l'exode vers les grands centres urbains et à l'autodétermination en ce qui concerne les questions économiques. Les obstacles structurels qui empêchent les femmes autochtones de sortir de la pauvreté peuvent être supprimés. Tout programme et toute politique doit se fonder sur les besoins des communautés si l'on veut que leurs objectifs soient atteints.

Les femmes autochtones ont besoin d'être formées, de recevoir une éducation adéquate, d'obtenir des services de soutien et de bénéficier de certaines possibilités dans le domaine économique. Nous devons reconnaître leur apport à la société canadienne et subvenir à leurs besoins en toute dignité.

Les principes qui doivent nous guider et être renforcés doivent s'accorder avec ceux des Nations-Unies dans les domaines culturel, social et économique ainsi qu'avec leurs stratégies d'avenir visant à offrir aux femmes "l'égalité, le progrès et la paix".

1. Les femmes autochtones ont droit à la sécurité économique.

2. Les femmes autochtones ont un rôle à jouer pour définir, créer, organiser, étendre, mettre en oeuvre, diriger et évaluer les programmes et les services qui répondent à leurs besoins.

BIBLIOGRAPHIE

Audiences du Groupe d'étude et atelier des femmes d'affaires autochtones sur le développement économique
On Their Own Initiative: Towards An Economic Development Strategy for Canada's Native Women.
Report to the Minister and Advisory Board of the NEDP 1985

Adams, I; Cameron, W,; Hiel, B; Penz, R.
The Real Poverty Report, M. G. Hurtig Ltd, Edmonton, 1971

Clatworthy, S. J.
Institute of Urban Studies, Université de Winnipeg

Native Housing Conditions in Winnipeg, 1981

DMIC Circunstances of Native People in Selected Metropolitan Centres in Western Canada, 1981

The Effects of Length of Urban Residency on Native Labour Market Behaviour, 1982

The Demographic composition & Economic Circumstances of Winnipeg's Native Population, 1980

The Effects of Education on Native Behaviour in the Urban Labour Market, 1981

Paterns of Native Employment in the Winnipeg Labour market, 1981

Issues Concerning the Role of Native Women in the Winnipeg Labour Market, 1981

Clatworthy, S. J. & Hull, J.
Native Economic Conditions in Regina & Saskatoon
Institute of Urban Studies, Université de Winnipeg, 1983

Falconer, Patrick
Urban Native Community Economic Development & NEDP's Element II: Problems, Prospects and Policies, Winnipeg, 1985

Fontaine, Janet
Women's Aboriginal Network Communication Study, Winnipeg, 1985

Hull, J.
Native Women and Work, Institute of Urban Studies, Université de Winnipeg, mars 1983
Statistics Canada, Census Division, 1981

Kirkness, V. J.
Education of Indians in Federal & Provincial Schools in Manitoba
Dept. of Indian Affairs & Northern Development, Ottawa, 1979

The Shocking Truth About Indians in Text Books, Manitoba Indian Brotherhood, Winnipeg, Man., 1977

Why Indian Children Fail in Provincial & Federal M. Ed. Thesis, University of Manitoba, 1979

Lenton, S. D.
The Education of Indian Children, Long Plains, Dakota Plains, Dakota Tipi Bands. Man. 1965-1979, Sept, 1979

National Council on Welfare
The Working Poor, Minister of Supply and Services Canada, 1981

Pawley, H.
Manitoba's Position on Economic Equality for Women
Province of Manitoba, Winnipeg, 1985

Peters, Evelyn J.
Native Households in Winnipeg, Strategies of Co-Residence & Financial Support
Institute of Urban Studies, Université de Winnipeg, 1984

Ross, David, P.
The Canadian Fact Book on Poverty 1983, The Canadian Council on Social Development Series, James Lormer & Co., Toronto 1983

Sealy, B.; Kirkness, V. J. eds
Indians Without Tipis. William Clark Ltd., Winnipeg, 1983

Special Senate Committee on Poverty
Poverty in Canada, Information Canada, 1971

United Nations
The United Nations and Humans Rights, New York, 1978

University of Guelph
Women and Development: Beyond the Decade; Guelph, Ontario, 1986

White, Pamela, M.
Native Women: A Statistical Interview
Social Trends Analysis Directorate, Dept. of Secretary of State. Minister of Supply & Services, Ottawa, 1986

Young, D. (unpublished report)

Needs Assessment of the Native Elderly Population in Winnipeg, Indian & Metis Senior Citizens Group of Winnipeg Inc. Winnipeg, 1984

LES FEMMES AUTOCHTONES
Document explicatif

Direction de la main-d'oeuvre féminine
du Yukon
le 28 avril 1986

En dépit de la reconnaissance, grâce aux ententes et traités internationaux, de la nécessité d'éliminer toute forme de discrimination à l'égard des femmes et en dépit de la création de mesures gouvernementales visant à y remédier, telles que l'adoption du principe de l'égalité des femmes en matière d'économie, nous devons nous poser la question suivante : dans quelle mesure exactement ces décisions touchent-elles les femmes autochtones?

Si les Canadiennes rencontrent des obstacles propres au système, nous devons admettre que les femmes autochtones en rencontrent deux fois plus quand elles veulent participer à la vie politique, sociale, culturelle et économique de leur communauté et à celle de la société dominante.

La Direction de la main-d'oeuvre féminine du Yukon, quand elle a consulté les femmes autochtones, a rencontré un grand scepticisme, et pourtant une étincelle d'espoir, en élaborant son point de vue face à cette nouvelle initiative des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Situation au Yukon

Au Yukon, la majorité des femmes vit encore dans les communautés. Des 2060 femmes autochtones qui y résident, 545 vivent à Whitehorse et 1215 dans les communautés. C'est à cause de ceci et particulièrement de la nature des revendications territoriales que l'on a voulu faire ressortir l'importance des communautés.

Quand on a présenté la question suivante aux femmes autochtones - comment peut-on créer les conditions qui favoriseraient votre participation totale au développement économique? - elles se sont interrogées sur la validité d'une telle question. Ce n'est pas qu'elles se demandent si le développement

économique est important ou non. Elles sont bien d'accord qu'un grand nombre de questions touchant les femmes, comme la garde des enfants et l'égalité des salaires, doivent être examinées ou étudiées.

Ce sur quoi elles s'interrogent, c'est la validité de ces questions pour elles-mêmes : en effet, elles ont bien conscience du fait qu'il n'y a pas d'entreprises dans leur communauté, peu ou pas d'emplois; elles savent qu'il existe un grand besoin de perfectionnement des connaissances de base, qu'il faut créer un système d'éducation correct allant de la maternelle à la douzième année, offrir une formatin plus complète et sans aucun doute, un programme leur permettant d'avoir davantage confiance en elles.

Dans les sondages qu'elles ont faits elles-mêmes, dans leurs ateliers, il ne fait aucun doute que les femmes autochtones sont conscientes des nombreux problèmes auxquels elles doivent faire face et qui remplissent la plupart de leur temps.

Elles veulent que l'on sache qu'elles ne sont par au même stade de développement que les autres Canadiennes. Elles veulent que l'on sache qu'il faut d'abord considérer leur développement personnel avant que le développement économique et que le développement de leur communauté puissent devenir une réalité.

Les femmes autochtones peuvent vous faire part de ceci avec assurance, comme bien des bureaux du gouvernement qui ont assisté à leurs échecs année après année; parce que les programmes, la politique et les services actuels ne sont pas adaptés à leurs besoins.

L'échec le plus évident des tentatives visant à répondre aux besoins des Autochtones concerne le développement personnel.

La création d'ateliers de sensibilisation aux problèmes de l'être humain constitue une méthode d'apprentissage particulière, fondée sur une "tranche de réalité" réduite et concentrée, à l'intérieur de laquelle on peut apprendre, s'épanouir et changer à un rythme accéléré. Le but global des ateliers de sensibilisation est de fournir la chance aux participants de s'auto-analyser

individuellement au sein d'un groupe. Ce type d'organisation a été spécialement conçu pour fournir un milieu sûr, digne de confiance, qui se prête bien au développement personnel. On prévoit du temps simplement pour créer cette atmosphère. On partage les attentes, les espoirs et les craintes de ces personnes, et l'on fait appel à l'ensemble du groupe, afin de donner à chacun la possibilité de se découvrir au rythme et de la façon qui lui convient. Chacun des parcipants assume l'entière responsabilité de sa participation active, discute avec le groupe de ses propres recherches et de ce qu'elle a découvert, et partage ses impressions.

On prévoit également du temps pour aider les participants à mettre en pratique ce qu'elles ont appris sur elles-mêmes et sur les autres, et à l'incorper à "leur vie de tous les jours".

Ces ateliers sont bénéfiques sous au moins quatre aspects reliés soit aux échanges dans le groupe, soit à la progression personnelle :

- Ils sèment la graine qui permettra à l'être humain de s'épanouir, de mûrir et de changer.

- Ils créent entre les participants des liens solides qui persistent bien au-delà du temps que dure l'atelier.

- Chaque membre devient un point d'appui permanent pour les autres.

- Ce groupe, soit les membres individuels qui le constituent, soit le groupe dans son ensemble, devient une ressource dont la valeur est inestimable pour la communauté, puisqu'elle lui permet aussi de grandir et de se transformer.

Les femmes autochtones du Yukon demandent depuis des années à ce qu'on leur permette de se développer personnellement, d'autant plus que l'on se prépare à un accord relatif aux revendications territoriales. Le Conseil des Indiens du Yukon le reclame encore et encore, mais les mesures sont restées fragmentaires jusqu'alors.

Historique

Dans les sociétés autochtones traditionnelles, la femme jouait un rôle égalitaire, sinon plus important que celui de l'homme. Elle participait, en toute égalité, au bien-être économique, politique, social et culturel de son milieu. Certaines femmes âgées de maintenant, qui savaient bien quel était leur rôle auparavant, demeurent perplexes, et très inquiètes devant les changements draconiens survenus dans la société moderne. Ainsi, suite à la colonisation, le rôle traditionnel des femmes autochtones a vite changé et est devenu le même que celui des femmes de la société dominante; puis, au fur et à mesure que se brisait la vie communautaire, les obstacles augmentaient.

Nous devons comprendre que les Autochtones ont dû faire face à des tentatives systématiques du gouvernement de se "débarasser" d'eux. L'une de ces tentatives consistait à les assimiler. Prenez de jeunes enfants de 5 ou 6 ans et envoyez-les en pension dans les écoles de missionnaires dix mois chaque année. Ne leur permettez pas de parler à leurs frères et soeurs et encore moins dans leur langue maternelle. Renvoyez-les chez eux seulement pour qu'ils voient l'aliénation de leur peuple, incapable de comprendre leurs nouvelles manières, mais sachant très bien que leurs enfants ne connaissent plus les leurs. Or ces enfants se sont fait dire tout d'abord par les Blancs que leurs habitudes n'étaient pas bonnes; puis il se sont fait dire par leur peuple qu'on ne les estimait pas beaucoup parce qu'ils ne connaissaient plus leurs traditions - voilà ce qui a sonné le glas du peuple autochtone. Les blessures causées par les pensions des missionnaires sont toujours vives au coeur des Autochtones.

Il faut aussi se souvenir que les Autochtones ont été victimes de ségrégation jusqu'en 1962, et que ce n'est qu'à cette date qu'ils ont obtenu le droit de vote et que leurs enfants ont été acceptés dans les écoles publiques. Et ça n'est que depuis 1969 que le peuple indien a pris conscience de sa situation politique au niveau national et qu'il a commencé à s'intérroger sur les principaux problèmes qui le concernent.

Aujourd'hui

Selon un sondage réalisé pour le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord, on a pu observer de grands changements sur la situation sociale, économique et politique des Autochtones dans la situation générale des Indiens au cours de ces dix ou vingt dernières années.[1]

Cependant, l'amélioration des conditions matérielles de vie n'a pas produit la "vie meilleure" qu'on avait espérée pour les Autochtones. Paradoxalement il y a eu pendant cette même période une augmentation sérieuse des problèmes sociaux dont les conséquences sont les suivantes :

1. L'espérance de vie, qui est un bon indicateur de la santé générale d'une communauté, est inférieure de dix ans à la moyenne nationale.

2. 50 à 60 % des problèmes de santé sont dus à l'alcool.

3. Les morts résultant de la violence sont de trois à quatre fois supérieures à la moyenne nationale.

4. Les suicides, particulièrement parmi les jeunes âgés de quinze à vingt-quatre ans sont plus de six fois supérieurs à la moyenne nationale.

Ce rapport faisait état de quelques autres tendances qui ne faisaient que montrer davantage la vitesse à laquelle la situation des Autochtones se détériorait.

Le rapport récent présenté par un Groupe d'étude au Groupe de travail chargé de l'examen des programmes (rapport Nielson) donne un tableau encore plus net de la situation des peuples autochtones.[2]

---

1 Affaires indiennes et du Nord canadien, Les Indiens - Situation actuelle pour le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa.

2 Meilleure Exécution des programmes indiens et autochtones, Rapport du Groupe d'étude du Groupe de travail chargé de l'examen des programmes, 1985.

1. 70 % des Autochtones ne terminent pas l'école secondaire - la moyenne nationale est de 45 %. 38 % n'ont pas terminé la huitième année - 20 % dans l'ensemble du pays.

2. Le taux de chômage est nettement plus élevé parmi les Autochtones que parmi les autres Canadiens; il est en fait au moins deux fois plus élevé et varie de 25 % à 55 %.

3. Le revenu moyen d'un Autochtone représentait environ les deux-tiers de la moyenne nationale en 1980.

4. Moins de 50 % des maisons occupées par des Indiens ont le tout-à-l'égout et l'eau courante, la moyenne nationale est de 90 %.

Même si les femmes autochtones ne connaissent ni ces statistiques à l'échelle nationale ni la place que tient le Yukon dans celles-ci, elles ont parfaitement conscience de la façon dont leurs communautés contribuent à de tels résultats. C'est la douleur et l'inquiétude personnelles qui leur ont fait demander des programmes de formation visant au développement personnel.

Initiatives prises par le gouvernement du Yukon

L'ancien gouvernement ne tenait pas compte - ou presque pas - de l'existence d'Autochtones au Yukon. Il est donc facile de comprendre pourquoi les Autochtones sont sceptiques, malgré le nouveau gouvernement, et ne s'attendent pas à ce que le gouvernement du Yukon réponde à leurs besoins.

La politique du gouvernement a pour but d'assurer l'égalité à tous les citoyens, qu'il s'agisse de l'égalité des sexes, des races, ou bien des chances dans le domaine de l'économie. Le chef du gouvernement a renouvelé, au cours de sa présentation du budget, l'engagement de son gouvernement" à assurer le développement économique des communautés par l'intermédiaire d'une croissance économique acceptable et de mesures plus nombreuses visant à répondre aux besoins sociaux et aux aspirations des habitants du Yukon."

Le gouvernement a pris quelques initiatives, qui, même si elles n'ont pas été spécialement conçues pour les femmes autochtones, les toucheront sans aucun doute. L'une de ces initiatives est un programme de formation à l'intention des chefs de bandes indiennes, programme qui offrira une chance unique de faire naître et d'améliorer les compétences de tous ceux qui participent à la gestion des bandes indiennes. Dans un grand nombre de communautés autochtones, les gestionnaires sont des femmes. Une autre de ces initiatives est le Corps de Formation des Autochtones qui aidera ceux-ci à entrer dans la fonction publique. D'autre part le gouvernement se montre prêt à faire une étude complète des besoins des communautés du Yukon dans le domaine de l'éducation.

Même si le gouvernement a fait des progrès notables pour répondre aux besoins des Autochtones du Yukon, on ne sait si la question du développement personnel sera incluse dans les programmes de formation qui seront mis en oeuvre. C'est donc là qu'une initiative nationale pourrait jouer un rôle essentiel et mettre cet aspect en lumière de telle façon que les gouvernements provinciaux et (ou) territoriaux puissent adopter cette initiative comme priorité avant ou avec d'autres initiatives visant au développement des femmes autochtones.

Lorsque nous avons rencontré les femmes indiennes du Yukon, nous nous sommes mis d'accord sur les points suivants :

1. le principe général du droit des femmes autochtones à parvenir à un développement total et à une amélioration de leur situation, à condition de tenir compte d'abord et surtout du niveau de développement actuel de la majorité d'entre elles.

2. la nécessité de prendre toutes les mesures susceptibles de mener à l'élimination des obstacles qui empêchent l'épanouissement des femmes autochtones et notamment leur développement personnel, lequel devra faire partie intégrante de n'importe quel programme qui aura pour but le développement communautaire ou la formation des femmes autochtones.

3. le besoin de s'assurer que ces principes sont reconnus et inclus dans les lois, la politique, les programmes et les services.

4. la nécessité d'obtenir des services de santé (mentale, physique et affective) ainsi que tout autre service de soutien offert aux autres Canadiens qui favorisera le développement général des femmes.

5. l'établissement d'un groupe de travail qui s'occupera des problèmes des femmes autochtones en consultant les associations de femmes autochtones nationales, provinciales ou territoriales ainsi que l'Association des femmes autochtones du Canada. Ce groupe suivra les procédures habituelles des autres groupes de travail.